

Les Trophées de la com Midi-Pyrénées ont été remis le 26 septembre à Toulouse

C'est devant 500 invités réunis à l'hôtel de région, que le Club de la com' a dévoilé le palmarès de la 1^{re} édition des Trophées de la com' Midi-Pyrénées. Soixante-seize campagnes et actions de communication étaient en lice et représentaient toutes les stratégies et supports de communication (communication interne, corporate, visuelle, sonore, relations publiques, évènementiel...).

Ces campagnes ont été départagées par un jury d'éminents professionnels de la communication présidé par Hervé Brossard, vice-président de l'agence DDB Monde et président de l'AACC (Association des agences de conseil en communication).

L'agence ACTENGO/SL Dimension a été récompensée dans la catégorie « santé et bien-être » pour la campagne Ozmoz sur Second Life. L'ASSEDIC Midi-Pyrénées a reçu le trophée « environnement » pour sa journée du développement durable. Dans la catégorie « culture », c'est la Société sportive des courses de Toulouse associée à l'agence NOVO qui a été honorée pour sa soirée de cirque à l'hippodrome. L'agence Rivière & Co a, quant à elle, reçu le prix « innovation-recherche » pour sa campagne sur l'attractivité économique des

Pyrénées-Atlantiques. Le trophée « agroalimentaire » a été attribué à l'agence Latgé Associés pour la campagne roquefort Papillon. L'agence HVA Conseil a reçu le prix « services » pour une campagne sur le viaduc de Millau, alors que l'agence DDB Travel et Tourisme recevait celui du « tourisme » pour « Ax la station ».

Enfin le jury a décerné un coup de cœur à l'agence ICOM pour sa campagne « Archidurable ». C'est l'artiste Jean-Louis Toutain qui avait créé spécialement le trophée baptisé Iris pour le Club de la com'.



Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées, ancien ministre, entouré d'Isabelle Hardy, présidente du Club de la communication Midi-Pyrénées et de Bruno Mallet, animateur de la soirée.



Une soirée sur le thème du cirque, avec des artistes de La Grainerie.



Les lauréats et les membres du jury.